

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE
ARRONDISSEMENT DE MAMERS
CANTON DE LA FERTÉ-BERNARD
COMMUNE DE DUNEAU

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 6 Juillet 2021**
* * * * *

Date de la convocation : 29/06/2021
Date d'affichage : 29/06/2021

Nombres de Conseillers
- En exercice : 15
- présents : 11
- votants : 13

L'an deux mil vingt et un, le 6 Juillet à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séances publiques, sous la présidence de CIRON Joël, Maire

Etaient présents : M. CIRON Joël, Maire, Mmes : AHIER Brigitte, CHOPLIN Annie, LEWIK Clémence, MARY Annie, SARRY Céline, MM : GANDON Jérôme, PHILIPPOT Sébastien, POUTOIRE Dominique, ROULLEAU Vincent, VALLÉE Jérémy

Absent: M. TIMMERMAN Michel

Excusés ayant donné procuration : Mme PASTEAU Isabelle à M. PHILIPPOT Sébastien, M. GUEHO Nicolas à M. CIRON Joël

Excusée : Mme BLOT-ANDRÉ Marianne

Secrétaire de séance : Mme CHOPLIN Annie

Monsieur le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour : tarif de la cantine, année 2021-2022. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

**Projet d'aménagement du bourg
Consultation d'une maîtrise d'oeuvre**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une convention a été signée avec le CAUE de la Sarthe pour l'accompagnement à l'organisation de la sélection d'une équipe de maîtrise d'oeuvre en vue de l'aménagement du bourg.

Pour cela, Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour lancer un avis d'appel à la concurrence.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide de lancer une consultation pour la maîtrise d'oeuvre du projet d'aménagement du bourg,

Autorise Monsieur le Maire à déposer l'avis d'appel à la concurrence sur le site sarthe marchés publics, avec une date limite de réception fixée au 9 septembre 2021.

ENEDIS
Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP)
Année 2021

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la société ENEDIS est redevable de la somme de 215 € au titre de la Redevance d'Occupation du Domaine Public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'énergie électrique, pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Accepte de recevoir la somme de 215€ de la société ENEDIS pour la RODP de l'année 2021.

Règlement intérieur de la salle polyvalente

Monsieur VALLÉE Jérémy présente au Conseil Municipal le règlement intérieur de la salle polyvalente de Duneau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés,

Approuve le règlement intérieur de la salle polyvalente de Duneau, présenté en annexe de cette délibération.

Règlement intérieur de la cantine scolaire

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le règlement intérieur de la cantine scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve le règlement intérieur de la cantine scolaire, présenté en annexe de cette délibération.

**Tarif de la cantine scolaire
Année 2021-2022**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une augmentation de 2,40% est prévue par le prestataire de restauration scolaire, Prestalim's à compter du 1er septembre 2021. Cette augmentation est la conséquence de l'inflation des prix des matières premières.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide de s'aligner sur l'augmentation tarifaire du prestataire Prestalim's, en augmentant les tarifs de la cantine pour l'année scolaire 2021-2022,

Valide les tarifs de la cantine à 3,70€ le repas et 4,77€ le repas halal.

Décision modificative n°1

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider une décision modificative pour l'achat de deux chariots dans la salle polyvalente, un chariot de ménage et un chariot de dessert.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Valide la décision modificative n°1 suivante :

c/ 020 Dépenses imprévues	- 1500€
c/ 2188 Autres immobilisations corporelles	+ 1500€

Etude des offres pour la tête de chêne

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que deux propositions ont été faites pour l'achat de la tête de chêne, route de la Vallée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide de retenir l'offre de Monsieur CHEVALIER Michel d'un montant de 80€, étant l'offre la mieux-disante.

QUESTIONS DIVERSES

- * Enfouissement des réseaux rue du Luart : l'entreprise Sturno est mandatée par le Département de la Sarthe. Du côté de la commune, il faut faire une étude d'éclairage et décider le côté du trottoir PMR.
- * Etude du projet de ralentissement de la circulation rue des Charmilles : une première solution est de définir une zone 30, en attendant un bilan.
- * Journées du Patrimoine : l'église de Duneau sera ouverte le samedi 18 septembre de 14h à 18h et le dimanche 19 de 9h à 18h.
- * Les calculatrices offertes par les communes de Beillé et de Duneau ont été offertes aux élèves de CM2 avant leur départ au collège.
- * Le Food Truck s'installera dès le 16 juillet une fois par semaine sur la place de l'église, le vendredi dès 18h30.
- * Présentation de l'entreprise Statkraft : suggestion de l'implantation d'un parc de panneaux photo-voltaïques sur la commune.

La prochaine réunion est programmée le jeudi 9 septembre à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 22h45,
Le Maire, Joël CIRON

